

LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos
Communales

2^{ème} trimestre 2015 N°78

Directeur de la publication
Jean- Louis BATHIER
Mise en page : Mairie du
BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins



Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Comme tous les ans à la même époque, vous trouverez dans les pages intérieures de votre bulletin communal toutes les informations concernant notre budget communal. Pour mémoire, mais est-il encore besoin de le rappeler, tous les documents relatifs au budget sont consultables en mairie par tous les administrés qui le désirent.

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1, 2
INFOS PRATIQUES	p.2, 3
BUDGET PRINCIPAL	p.4, 5
BUDGET ASSAINISSEMENT	p.6 à 7
1915 – 2015	p.8
TOUR CYCLISTE DU CANTON	p.9
A.C.C.A.	p.10
SPECTACLE COMPAGNIE TAIKO	p.11
LOCAL'ADOS « ACTIVITÉS ÉTÉ 2015 »	p.12, 13
LOCAL'ADOS « SÉJOURS-BIVOUACS ÉTÉ 2015 »	p.14, 15
ESCROQUERIES AUX CARTES BANCAIRES	p.16

Cette année encore le Conseil, dans sa grande sagesse, n'a pas jugé opportun d'augmenter les trois taxes locales : (TH 6,75 %, FB 7,78 %, FNB 40,38 %) ce qui nous place sur le canton de Bonnat Châtelus parmi les communes les moins taxées.

Autre information importante, les travaux de réhabilitation de l'ancienne école vont pouvoir débiter puisque nous avons obtenu la subvention DETR pour un montant de 121 450 €.

De plus la communauté de communes du Pays Dunois a décidé de nous octroyer la somme de 60 000 € pris sur les fonds de concours et ce, sur trois exercices.

Le monument aux morts a été bien sûr déplacé, les plaques démontées sans casse et replacées sur le nouveau monument au cimetière. Vous trouverez la photo du nouveau monument dans ce numéro.

Nous espérons que le modèle choisi conviendra à la majorité de la population car comme vous le savez, il ne nous a pas été possible de le garder dans le bourg, l'Architecte des Bâtiments de France s'étant opposé formellement au choix que nous avons fait de l'installer à proximité de la stèle de Pierre Bourdan.

Notre décision ne sera sans doute pas du goût de tout monde mais nous pensons que ce n'est pas faire injure à nos morts en choisissant cet emplacement.

Comme les vacances approchent, je formule le souhait d'avoir une météo clémente et une qualité d'eau de baignade qui permettra à nos

estivants de profiter des ombrages de notre plage et des joies de la baignade.
Je souhaite aussi une bonne saison à notre restaurant communal et à notre buvette saisonnière.



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	<i>Fermé au public</i>	<i>Fermé au public</i>
Mardi	9 H - 13 H	Fermé
Mercredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 18 H
Jeudi	9 H - 13 H	Fermé
Vendredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 16 H
Samedi	9 H - 12 H	Fermé

☎ : 05.55.62.16.57
☎ : 05.55.62.11.22

Mail : mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.le-bourg-dhem.fr>

Permanences et fonctions :

Maire : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10 h à 12 h
1^{er} Adjoint (M. Robert DESCHAMPS) : Mercredi : 10 h à 12 h
2^e Adjoint (M. Denis LENOBLE) : chargé de la surveillance et de la responsabilité des travaux communaux
3^e Adjointe (Mme Annie FEL) : chargée du contrôle des affaires touristiques.

Assistante Sociale

UTAS de Boussac : 05.55.82.07.00
M. OUCHER

Pour contacter la communauté de commune :

Tél : 05.55.89.12.03

Mail : contact@paysdunois.fr

Site internet : www.paysdunois.fr

Urgences :



Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02

Pompiers : 18



SAMU : 15



Pharmacies de garde : 32 37



Un défibrillateur automatique est désormais à disposition du public. Il est installé à l'entrée de la mairie.

Entreprises s'occupant de la destruction des nids de frelons :

NADAUD Gaël

7 avenue de la Libération

23300 LA SOUTERRAINE

Tél : 05.55.63.14.88

Portable : 06.70.97.30.64

FARAGO Creuse

26 rue Alexandre Guillon

23004 GUERET CEDEX

Tél : 05.55.52.82.63

Avis

Il est dommage que des gens présumés bien élevés bousculent et fassent tomber un morceau de mur du cimetière (porte principale) et se sauvent comme des voleurs sans même le signaler à la mairie.

La ruralité ne nous protège pas de tout et nos villages ne sont pas à l'abri des indélicatesses ! En effet, ces dernières semaines un certain nombre d'incivilités et d'actes de délinquance ont été commis dans notre commune :

Dégradation de biens publics (notamment au village de gîtes et au tennis), violation de domicile et dégradation biens privés...

Plusieurs plaintes ont immédiatement été déposées auprès des services de gendarmerie et nous demandons à chacun d'entre vous d'observer la plus grande vigilance durant l'été afin que cessent ces actes insupportables de vandalisme.

Nous nous efforçons de rendre notre commune belle et attractive, ne laissons pas quelques excités mettre en péril l'effort de tous.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Excédent : 349 643,18 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Excédent : 3 101,97 €

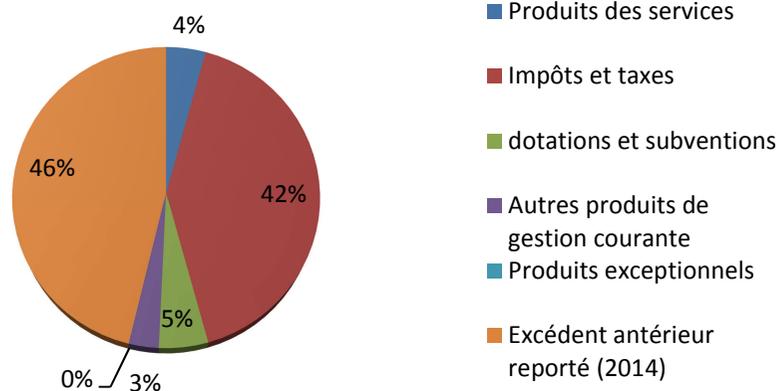
RESULTAT : 352 745,15 €

BUDGET PRIMITIF 2015

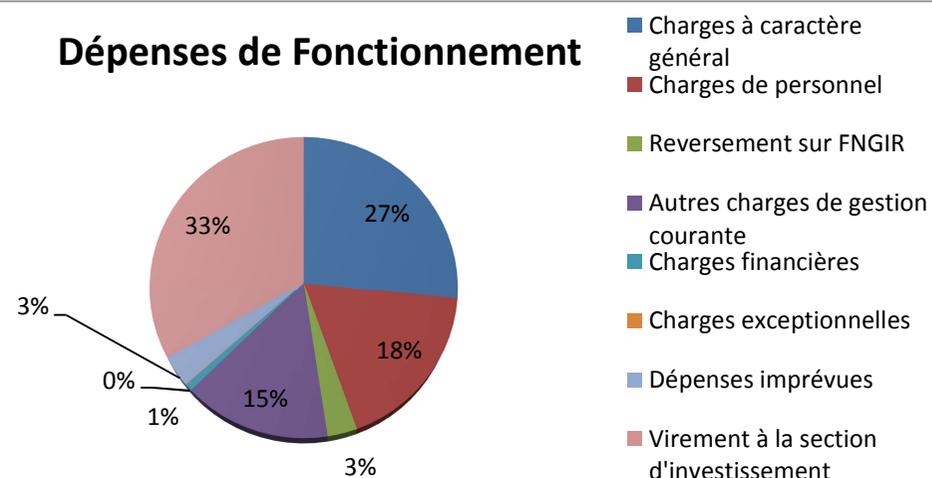
Section de Fonctionnement

RECETTES	756 619.00	%	DÉPENSES	756 619.00	%
Produits des services	32 350.00	4	Charges à caractère général	201 679.00	27
Impôts et taxes	313 626.00	41	Charges de personnel	135 550.00	18
dotations et subventions	37 840.00	5	Reversement sur FNGIR	22 838.00	3
Autres produits de gestion courante	23 100.00	3	Autres charges de gestion courante	114 054.00	15
Produits exceptionnels	60.00	0	Charges financières	5 800.00	1
Excédent antérieur reporté (2014)	349 643.00	46	Charges exceptionnelles	500.00	0
			Dépenses imprévues	25 000.00	3
			Virement à la section d'investissement	251 198.00	33

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



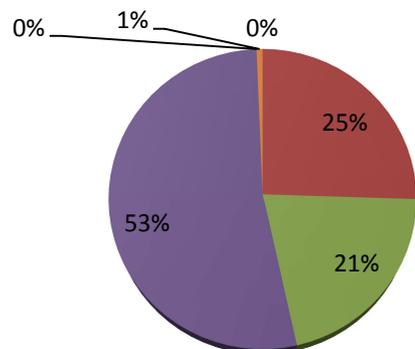
RECETTES	24 276.00	%	DEPENSES	24 276.00	%
Redevances assainissement	17 400.00	72	Charges à caractère général	4 143.00	17
Dotations, subventions	0.00	0	Atténuation de produits	2 100.00	9
Autres produits de gestion courante	20.00	0	Autres charges de gestion courante	300.00	1
Quote part subventions d'investissement	6 856.00	28	Charges exceptionnelles	300.00	1
			Charges financières	961.00	4
			Dotation aux amortissements	13 313.00	55
			Virement à la section d'investissement	3 159.00	13

Section d'Investissement

RECETTES	475 600.00	%	DÉPENSES	475 600.00	%
Dotations, fonds divers	0.00	0	Emprunts et dettes assimilées	20 000.00	4
Subventions d'investissement	121 300.00	26	Matériel	5 300.00	1
Emprunts	100 000.00	21	Éclairage public	2 000.00	0
Virement de la section de Fonctionnement	251 198.00	53	Réhabilitation École	421 300.00	89
Opérat° d'ordre transfert entre sections	0.00	0	Mairie	12 000.00	3
Excédent antérieur reporté (2014)	3 102.00	1	Bâtiments communaux	15 000.00	3

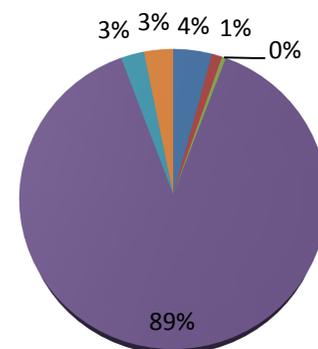
RECETTES	475 600.00	%	DÉPENSES	475 600.00	%
Dotations, fonds divers	0.00	0	Emprunts et dettes assimilées	20 000.00	4
Subventions d'investissement	121 300.00	26	Matériel	5 300.00	1
Emprunts	100 000.00	21	Éclairage public	2 000.00	0
Virement de la section de Fonctionnement	251 198.00	53	Réhabilitation École	421 300.00	89
Opérat° d'ordre transfert entre sections	0.00	0	Mairie	12 000.00	3
Excédent antérieur reporté (2014)	3 102.00	1	Bâtiments communaux	15 000.00	3

Recettes d'Investissement



- Dotations, fonds divers
- Subventions d'investissement
- Emprunts
- Virement de la section de Fonctionnement
- Opérat° d'ordre transfert entre sections
- Excédent antérieur reporté (2014)

Dépenses d'Investissement



- Emprunts et dettes assimilées
- Matériel
- Éclairage public
- Réhabilitation École
- Mairie
- Bâtiments communaux

RECETTES	192 302.00	%	DEPENSES	192 302.00	%
Dotations, fonds divers	48 180.00	25	Emprunts et dettes assimilées	3 600.00	2
Subventions d'investissement	48 520.00	25	Matériel	3 000.00	2
Emprunt	60 000.00	31	Mur de soutènement	116 100.00	60
Virement de la section de Fonctionnement	9 575.00	5	Réhabilitation Ecole	30 000.00	16
Opérat° d'ordre transfert entre sections	22 355.00	12	Mairie	4 000.00	2
Produits des cessions d'immobilisation	3 672.00	2	Mobilier	2 000.00	1
			Déficit antérieur reporté	33 602.00	17

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2014

SECTION D'EXPLOITATION : Excédent : 843,82 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : Déficit : 2 559,37 €

RESULTAT : - 1 715,55 €

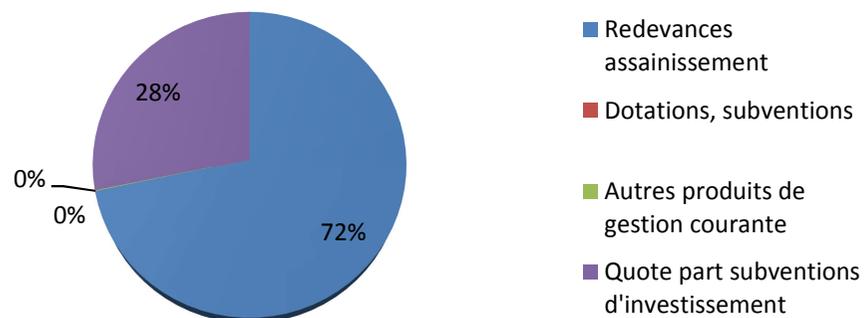
BUDGET ASSAINISSEMENT 2015

Section d'exploitation

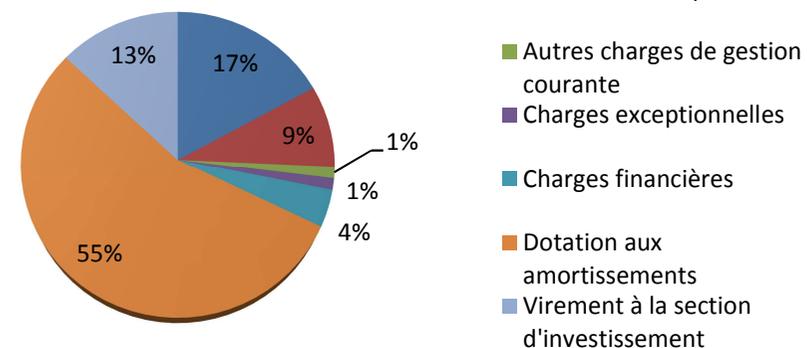
RECETTES	24 276.00	%	DEPENSES	24 276.00	%
Redevances assainissement	17 400.00	72	Charges à caractère général	4 143.00	17
Dotations, subventions	0.00	0	Atténuation de produits	2 100.00	9
Autres produits de gestion courante	20.00	0	Autres charges de gestion courante	300.00	1
Quote part subventions d'investissement	6 856.00	28	Charges exceptionnelles	300.00	1
			Charges financières	961.00	4
			Dotation aux amortissements	13 313.00	55
			Virement à la section d'investissement	3 159.00	13

RECETTES	42 394.00	%	DEPENSES	42 394.00	%
Redevances assainissement	16 800.00	40	Charges à caractère général	2 938.00	7
Dotations, subventions	8 000.00	19	Atténuation de produits	800.00	2
Produits exceptionnels	6 856.00	16	Autres charges de gestion courante	800.00	2
Excédent antérieur reporté	10 738.00	25	Charges exceptionnelles	3 800.00	9
			Charges financières	200.00	0
			Dotation aux amortissements	12 154.00	29
			Virement à la section d'investissement	21 702.00	51

Recettes d'exploitation

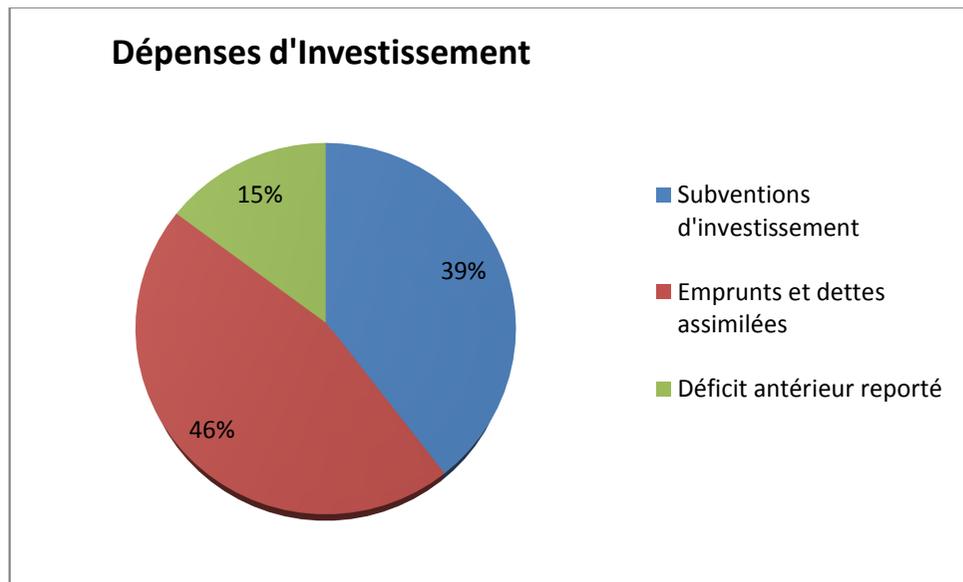
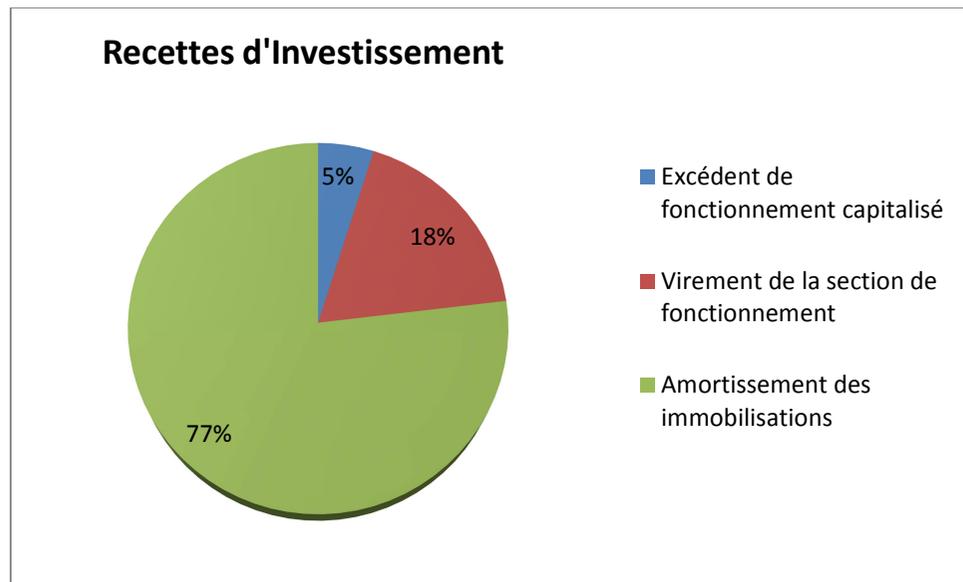


Dépenses d'exploitation



Section d'investissement

RECETTES	17 316.00	%	DEPENSES	17 316.00	%
Excédent de fonctionnement capitalisé	844.00	5	Subventions d'investissement	6 856.00	40
Virement de la section de fonctionnement	3 159.00	18	Emprunts et dettes assimilées	7 900.00	46
Amortissement des immobilisations	13 313.00	77	Déficit antérieur reporté	2 560.00	15



Le compte Administratif est dressé par le Maire et le compte de Gestion est dressé par le Trésorier.

📁 Les documents concernant les budgets peuvent être consultés en Mairie.



1915

L'année 1915 a vu l'utilisation de nouvelles méthodes de combat. La plus terrible d'entre elles fut l'emploi des gaz mortels sur le champ de bataille. Les soldats français subirent pour la première fois cette forme d'attaque le 22 avril 1915 à Ypres. L'autre innovation permettait au soldat d'avoir un moment d'accalmie lors des combats. Il s'agit des combats aériens. Le premier combat aérien eut lieu le 05 octobre 1914 dans le ciel de la Marne et s'est soldé par une victoire française. Par la suite, ces deux méthodes ne cessèrent de s'améliorer au détriment des vies qu'ils ôtèrent.

Les vies suivantes ont été fauchées durant l'année 1915.

– **COVERGNAT Alexandre**

Il naît le 01/12/1896 au village de La Brousse dans la commune de La Celle Dunoise sous les prénoms de Alexandre Auguste fils de Marie Philomène COMMERGNAT.

Il demeure au village de La Sagne dans la commune de Bonnat en 1911 où il se destine au métier de maçon.

La mobilisation d'août 1914 prive les campagnes de main d'œuvres pour les moissons. Il vient sur la commune pour compenser le manque de bras.

Il est incorporé le 10/04/1915 au 126^e régiment d'infanterie. Il décède le 14 mai 1915 de maladie à l'hôpital de Brive (Corrèze) à l'âge de 18 ans.

Il est la plus jeune victime de la commune.

– **RAYNAUD Raymond**

Il naît le 10/08/1894 au village du Temple sous les prénoms de Raymond Étienne Clément fils de Antoine RAYNAUD, cantonnier, et de Anna PIROT.

Il pratique le métier de maçon dès 1911.

Il est incorporé le 04/09/1914 au 158^e régiment d'infanterie. Il décède le 02 juin 1915 à l'hôpital auxiliaire de St Genis Laval (Rhône) à la suite d'une maladie contractée au front à l'âge de 20 ans.

– **BONTEMPS Anatole**

Il naît le 07/04/1889 au village de Combrant sous les prénoms de Auguste Jean Baptiste Jules Anatole fils de Jean-Baptiste, cultivateur, et de Marie LEBRAUD.

En 1910, il est charpentier avant de faire son service militaire comme canonnier.

Il est mobilisé le 03/08/1914 pour incorporer le 52^e régiment d'artillerie d'Angoulême. Il meurt accidentellement noyé dans la Moselle le 13 juin 1915 près de Villers St Étienne (Meurthe et Moselle) à l'âge de 26 ans.

Sa mort ne résultant pas de combat, il n'a pas été reconnu mort pour la France par les autorités.

– **DELAGE Octave**

Il naît le 11/07/1894 au village du Temple sous les prénoms de Octave Joseph François fils de Alexandre, maçon, et de Améline CARANTON.

Il devient cultivateur sur le domaine familial du Temple.

Il est incorporé le 03/09/1914 dans le 3^{ème} régiment de zouaves. Il est tué à l'ennemi entre le 16 et 18 juin 1915 dans la côte 119 du Mont St Éloi (Pas de Calais) à l'âge de 20 ans.

– **MORLON Émile**

Il naît le 28/07/1894 au village de Combrant sous les prénoms de Eugène Émile François fils de François Baptiste Casimir MORLON, maçon, et de Irma Marie Clarisse PETIT.

La famille s'installe à Paris. Lorsque la guerre éclate, il vit dans le 14^e arrondissement.

Il incorpore le 64^{ème} régiment d'infanterie. Il meurt à la suite de ses blessures à Warloy Baillon (Somme) le 16 juin 1915 à l'âge de 20 ans.

Tour cycliste du Canton

Il ne faisait pas très beau en ce samedi 4 avril lorsque les 47 coureurs cyclistes se sont présentés sur la ligne de départ ici au Bourg d'Hem.

Tout le début de la semaine avait été maussade et nous étions tous inquiets quant à la réussite de la manifestation.

En fait tout s'est très bien passé et malgré la grisaille et le froid la course a été réussie et c'est un homme en grande forme qui a emporté l'épreuve.

Au nom de la commune, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur concours : les signaleurs, les employés communaux, les chasseurs de l'ACCA du Bourg d'Hem, les personnes venues de l'extérieur de la Commune, nos amies de Villebaston enfin tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette première.

Félicitations également à Andy Bineau pour l'organisation du vin d'honneur apprécié par tous les invités.

Mention spéciale et c'est pour cela que je le gardais pour la fin à Michel Bouchet coordinateur et généreux donateur qui a offert sur sa cassette personnelle trois primes aux vainqueurs des différents classement pour un montant total de 220 €. Rien de l'obligeait à un tel geste.

Merci encore pour cette contribution qui laissera aux coureurs un excellent souvenir de la commune du Bourg d'Hem.



A.C.C.A. du Bourg d'Hem

Le 14 Juin 2015 à 9h30 s'est tenue à la salle communale du BOURG d'HEM, l'assemblée générale de l'association communale de chasse agréée en présence du maire de la commune J.L BATHIER et de nombreux sociétaires, sous la présidence de G. LAURENT.

Après le rapport moral du président faisant état d'une saison de chasse satisfaisante en ce qui concerne le gros gibier (8 sangliers et 24 chevreuils), la parole est donnée au trésorier G.GRANDEAU qui donne un bilan détaillé des dépenses et recettes ; malgré un léger déficit la trésorerie de l'association dégage encore un solde conséquent.

Ensuite le secrétaire et piégeur J.L JOLIVET donne un bilan concernant la destruction des nuisibles. Le piégeage effectué depuis 3 ans a permis la destruction de 19 ragondins, 8 fouines et 7 renards auxquels il faut rajouter, pour la campagne 2014-2015, une vingtaine d'autres renards détruits par les déterreurs et chasseurs en battue.

Le président annonce ensuite que 3 membres du bureau sont renouvelables et que J.C LONSAGNE donne sa démission. Après le vote de l'assemblée G.GRADEAU –G.MILLET-P.MAGNON et C.GRANDET sont élus.

La réserve actuelle de chasse arrivant à l'échéance des 5 ans, une nouvelle réserve autour du village de CHANTELOUBE est proposée par le président et approuvée par l'assemblée.

Le président fait part à l'assemblée que l'ACCA du BOURG D'HEM associée à celle de CHAMPSANGLARD et sous l'égide de l'AFACC de la CREUSE organisera un concours de meutes de chiens pour la chasse du renard. Cette manifestation se déroulera courant Mars 2016. Le président en profite pour faire appel à tous les bénévoles et les remercie à l'avance pour leur participation.

L'assistance n'ayant plus de questions le président lève la séance et donne rendez-vous à tous pour le « pot de l'amitié ».



SPECTACLE

La compagnie TAIKO présentera son spectacle le 16 juillet 2015 à 17 h au Bourg d'Hem (tarif : 5€).

Les vacances de Frida

Résidence de création en juin au centre culturel Jean Moulin (Limoges 87)

Tout public à partir de 3 ans, avec clown et marionnettes



Agadir, Saint-Malo, Biarritz, Acapulco, Belle-Île-en-Mer, Tahiti, autant de noms qui chantent aux oreilles de *Frida* et qui évoquent avec gourmandise le soleil, la mer, le sable chaud et les glaces à la vanille. Mais comment faire quand on ne peut pas partir en vacances comme tout le monde ?

A travers les cartes postales qu'elle écrit tous les jours à sa grand-mère, *Frida* nous fait partager ses propres vacances, des vacances imaginaires pleines de candeur et de fantaisie...

Un spectacle conçu, réalisé et interprété par *Isabelle Violette*, sur des textes de *Daniel Violette* et avec une mise en scène de *Bertrand Saunier*.

Lundi 06 juillet

MEGA CHALLENGE

Viens réaliser un vrai challenge du «Combattant» tout au long de l'après-midi

Gratuit - de 14h à 18h

RDV au Stade de Gymnase

INSCRIPTIONS AVANT LE MARDI 30 JUIN

Mardi 07 juillet

SORTIE

PARKATTAK !!!

Sortie AVENTURE d'une journée, sur les terres de La Courtille avec les jeunes d'Agora et d'Agir.

Au programme LaserGame Extérieur, ateliers et scénario de SURVIE en pleine nature, grand feu de camps pour finir la journée avec un barbecue.

TARIF Dégressif selon QF :

0-400 : 16,5€ / 400-600 : 14,5€ - + de 600 : 20,5€

RDV à 09h - Retour à 23h

Lundi 03 août

CREA ***

Cabane, bijoux, porteclés, scoubidouas, bracelets, dessin ... en fin tu fais un peu ce que tu veux tant que tu crées !!!

Gratuit

de 14h à 18h

Vendredi 04 août

SOIREE MARCHÉ CONCERT A ARRENES (FERME DES BEIGES)

Une ferme, des producteurs, de la bonne musique, un bon repas de produits locaux. Et cette année, événement national et incontournable : LA COURSE DE TONDEUSE

Tarif : 10€ - RDV 16h30 et retour 23h

INSCRIPTIONS AVANT LE MARDI 28 JUILLET

Mardi 15 juillet

LE LOCAL FAIT SON SKETCH ?

Théâtre, impro, marionnettes...

Tous en scène !!!

Gratuit - de 14h à 18h

Jeudi 16 juillet

LES 'JO' SONT DE RETOUR ?

Au programme : tchoukball, ultimate, baseball, football, rugby. Rencontre avec les jeunes de la MJC de La Sout

Gratuit - de 14h à 18h

RDV au Stade de Gymnase

Vendredi 17 juillet

SOIREE FESTIVAL LEZART VERT

Une soirée de concerts pour s'amuser, danser et découvrir de nouveaux groupes

TARIF : 6€

RDV 18h - Retour 00h30

Lundi 21 juillet

SORTIE ET SOIREE LOUPS ET LABYRINTHE

Une après-midi avec les loups de Chébrière et une soirée perdue dans le labyrinthe avec les jeunes de Bourgneuf et de Fursac

TARIF : 10€

RDV 14h - Retour 22h30

Prévoir Pique-nique

Mardi 28 juillet

Initiation au Graff' avec la Cie Multifaf7 pour créer l'enseigne du Local'Ados et «taguer» la cabane

de 9h45 à 18h

Prévoir pique-nique

Gratuit

de 14h à 18h

RDV au Centre de Loisirs

RDV 9h45 - Retour 18h

Prévoir pique-nique

INSCRIPTIONS AVANT LE VENDREDI 24 JUILLET

STAGE GRATUIT

financé en partie par le Conseil de Jeunes

Mardi 25 août

JOURNEE SPLASH A L'AQUAPOLIS

Journée baignade dans le nouveau centre Aquatique de Limoges

TARIF : 3,5€

RDV AU CENTRE DE LOISIRS

RDV 9h15 - Retour 18h

Prévoir pique-nique

INSCRIPTIONS AVANT LE MARDI 18 AOÛT

Vendredi 05 août

TOURNOI DE BABY FOOT GEANT

C'est toi le joueur,

routettes interdites...

A la MJC de la Sout

Gratuit

RDV 13h45 et retour à 18h

Jeudi 06 août

JE CUISINE, TU CUISINES, NOUS MANGEONS

Surprise, surprise mais pas d'indigestion c'est promis...

Gratuit - de 14h à 18h

RDV 13h45 et retour à 18h

Vendredi 07 août

LA JOURNEE GREEN "LE RETOUR"

Prévois une tenue verte pour cette journée où tu verras la vie en vert. Petite activité le matin et après-midi détente...

Repas : 4€ - de 11h à 18h

Vendredi 29 août

VOILA C'EST FINI... OU PRESQUE : ON FINIT SUR UNE BATAILLE D'EAU ET UNE SOIREE BARBECUE

On se défoule, on joue dans l'eau... toboggan improvisé, bataille d'eau, tu vas être mouillé. Si t'es équipé (pistolet à eau...), ramène ton matos...

Et quand tout le monde aura séché, soirée barbecue et souvenirs de l'été. Photos, vidéos, et anecdotes...

TARIF : 4€ de 14h à 22h

Prévoir tenue de rechange et maillot de bain...

RDV 14h - Retour 22h30

Prévoir Pique-nique



ETE 2015 SEJOURS - BIVOUACS



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

Inscriptions et renseignements
Centre d'Animation du Pays Dunois
Local'Ados
9 place de la Poste - Dun le Palestel
05 87 66 00 00 / pij@paysdunois.fr
Portable de l'anim : 07 60 23 52 53



Bulletin de pré-inscriptions à nous retourner

Toute inscription ne sera définitive qu'après avoir fourni le règlement* de l'inscription ainsi que les documents suivants :

- fiche d'inscription 2015
- Attestation d'Assurance
- fiche Sanitaire
- règlement intérieur
- photocopie de la Carte d'identité
- Attestation de 25m nage libre pour le séjour à Uzerche (nous contacter pour plus d'infos)

*Chèque, espèce et chèques vacances acceptés

DU JEUDI 09 à 10h AU
SAHEDI 11 JUILLET à 18h

Inscription avant le
mercredi 01 juillet

TARIFS

Tarifs dégressifs selon QF :

- Moins de 400 : 18€
- de 400 à 600 : 20€
- plus de 600 : 22€

MINI-SEJOUR "MATCH ALLER" AU BOURG D'HEM AVEC LES JEUNES D'EGLETONS

Deux jours super FUN au camping-plage du Bourg d'hem, au programme : détente, bronzette, soleil, rigolade, jeux, barbecue...
Et un peu de sport avec une course d'obstacles à Crozant et un peu de culture bien sûr avec la visite des ruines.
Prévoir pique-nique (1er midi)

DU LUNDI 20 AU
VENDREDI 24 JUILLET

Inscription avant
le mercredi 08 juillet

TARIFS

Tarifs dégressifs selon QF :

- Moins de 400 : 45€
- de 400 à 600 : 60€
- plus de 600 : 75€

Arrhes de 20€ à l'inscription

SEJOUR "SPORT NATURE" A UZERCHE - CORREZE

C'est parti pour 5 jours Méga-COOL...

Nature et sport au programme

5 jours, 5 activités : Kayak, VTT, Tir à l'arc, grimpe à l'arbre et orientation. Entraîne toi pour un challenge en équipe... Hébergement en camping à la base de loisirs de la Minoterie
Pour plus d'infos, appelle nous...

Une réunion de préparation et d'informations pour toi et tes parents aura lieu mercredi 08 juillet à 18h au Local'Ados...

DU JEUDI 27 AU
VENDREDI 28 AOÛT
(horaires à définir)
Inscription avant
le mercredi 05 août

BIVOUAC NAUTIQUE A EGUZON

Au programme, bouées, baignade et voile...
De l'eau, de l'eau et rien que de l'eau...
Prévoir pique-nique (1er midi)

TARIFS

Tarifs dégressifs selon QF :

- Moins de 400 : 18€
- de 400 à 600 : 20€
- plus de 600 : 22€

Bulletin de pré-inscriptions à nous retourner

Bivouacs Séjour	je m'inscris, je coche
Mini-Séjour «Match Aller»	
Séjour «Sport Nature»	
Bivouac nautique	

Nom et Prénom du jeune :

Nom et Prénom du responsable :

Adresse complète :

Tél :

Mail :

N°CAF ou MSA :

QF (si connu) :

ESCROQUERIE AUX CARTES BANCAIRES

De plus en plus, des personnes se voient prélever des sommes sur leurs comptes bancaires concernant des achats sur Internet ou des abonnements à des sites Web alors qu'elles ne possèdent ni ordinateur, ni connexion internet, ou qu'elles ne sont jamais allées sur ces sites.

Depuis la loi « sécurité quotidienne » du 15 novembre 2001, la responsabilité du titulaire d'une carte de crédit n'est pas engagée si la carte a été contrefaite ou si le paiement contesté a été effectué frauduleusement, à distance, sans utilisation physique de la carte, conformément aux dispositions de l'article L133-24 du Code Monétaire et Financier qui protège les usagers.

Sur la base de cet article, les titulaires des cartes de crédits dont les numéros auront été frauduleusement utilisés dans les conditions précisées supra, doivent contester, dans un délai de 13 mois, cet usage auprès de leur banque (ou établissement de crédit), sans qu'un dépôt de plainte préalable ne soit nécessaire. La banque est alors tenue de rembourser immédiatement le montant de l'opération non autorisée, conformément aux dispositions de l'article L133-18 du Code Monétaire et Financier.

Lorsque vous êtes victime d'une telle escroquerie, il vous suffit de contester les transactions dont vous n'êtes pas à l'origine, auprès de votre banque. Avertissez la et signifiez lui que vous vous opposez formellement au paiement de l'opération en question.

Les précautions à prendre :

- ne pas laisser traîner votre carte bancaire à la vue d'autres personnes, ni la laisser dans votre voiture ou tout autre lieu sans protection ;
- après chaque achat, penser à reprendre votre carte bancaire ;
- ne pas jeter vos tickets de caisse sans les détruire totalement, votre numéro de carte bancaire y figure ;
- ne jamais communiquer votre numéro de carte bancaire à une tierce personne ;
- ne pas laisser le numéro de code secret avec votre carte bancaire ;
- votre carte bancaire doit porter votre signature au dos.

